

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de BETHUNE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

ETABLISSEMENT PUBLIC DE COOPERATION CULTURELLE

CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Le 4 mars 2021, à 16h30, le Conseil d'administration de l'EPCC s'est réuni à la Cité des Electriciens à Bruay-la-Buissière, sous la présidence de Monsieur Philibert BERRIER, Vice-Président de l'E.P.C.C, en suite d'une convocation en date du 24 février 2021.

Etaient présents :

Monsieur Philibert BERRIER, Vice-Président

Monsieur Norbert CROZIER

Monsieur Pascal GODIN

Monsieur Jean Paul KORBAS

Monsieur Ludovic PAJOT

Etaient absents excusés :

Madame Maryse BERTOUX

Madame Catherine BERTRAM

Monsieur Julien DAGBERT, Président

Monsieur Olivier GACQUERRE

Madame Virginie LABROCHE

Madame Isabelle LEVENT

Monsieur Robert MILLE

Madame Virginie SOUILLIART

Procuration :

Monsieur Robert MILLE donne procuration à Monsieur Ludovic PAJOT

Madame Catherine BERTRAM donne procuration à Monsieur Philibert BERRIER

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
4 MARS 2021**

FINANCES

**MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE DE BILLETTERIE : PRESTATIONS
ET VISITES AINSI QUE LA GRILLE TARIFAIRE DE
LOCATION DES GÎTES 2021**

Monsieur le Président expose à l'assemblée :

« Conformément aux lois n°2002-6 du 4 janvier 2002 et n°2006-723 du 22 juin 2006 relatives à la création d'établissements publics de coopération culturelle, et à leur fonctionnement,

Conformément aux décrets n°2002-1172 du 11 septembre 2002 et n°2007-788 du 10 mai 2007 relatifs aux établissements publics de coopération culturelle,

Conformément à l'arrêté préfectoral du 29 novembre 2019 portant création de l'EPCC Cité des Électriciens,

Conformément à la délibération n°2020-CA014 relative à la création de la régie d'avances et de recettes de la Cité des Électriciens,

Considérant l'absence d'activité touristique, conséquence de la crise sanitaire,

Considérant la nécessité pour l'EPCC Cité des Électriciens de diversifier son marché pour limiter, autant que possible, l'impact de la perte d'activité,

Il est proposé d'ajouter à la grille de tarifs de locations 2021, adoptée par la délibération n°2020-CA023 du 3 mars 2020, des tarifs de location longue durée des hébergements. Ces tarifs s'appliquent à compter du 11 janvier 2021 et ne sont applicables que pour un séjour d'une durée minimale d'un mois.

Les tarifs suivants sont exprimés hors taxe de séjour éventuellement applicable :

- Chez Roger - Chambre meublée : 127,50 euros TTC par semaine sur la base d'un engagement minimal de quatre semaines
- Chez Roland – Gîte 2 personnes : 188 euros TTC par semaine sur la base d'un engagement minimal de quatre semaines
- Chez Hélène – Gîte 4 personnes : 249,50 euros TTC par semaine sur la base d'un engagement minimal de quatre semaines
- Chez Liliane – Gîte 5 personnes : 281 euros TTC par semaine sur la base d'un engagement minimal de quatre semaines
- Chez Jean-Baptiste – Gîte 8 personnes : 393 euros TTC par semaine sur la base d'un engagement minimal de quatre semaines

Il est également proposé d'ajouter, à la grille de tarifs des prestations et visites adoptée par la délibération n°2020-CA035 en date du 24 novembre 2020, les tarifs suivants :

- tarif tribu applicable aux ateliers, c'est-à-dire la possibilité d'effectuer un atelier en famille ou entre amis selon les tarifs suivants : 20 euros pour 4, 5 personnes, 23 euros pour 6 personnes, 26 euros pour 7 personnes, 29 euros pour 8 personnes.
- une entrée gratuite par enfant scolarisé qui suit avec sa classe un atelier « hors les murs » réalisé par un médiateur de la Cité, c'est-à-dire lorsque les médiateurs se déplacent pour mener l'atelier à l'école et que les enfants ne peuvent donc pas visiter le site. »

Monsieur le Président demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer,
Sur proposition de son Président,
le Conseil d'Administration,
à l'unanimité

APPROUVE la grille de tarification de la billetterie modifiée ci-annexée, pour les prestations et visites de la Cité des Électriciens,

APPROUVE la grille de tarification de la location des gîtes 2021 modifiée ci-annexée, à effet au 11 janvier 2021,

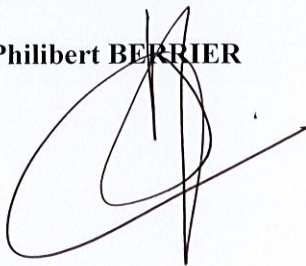
INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de l'Etablissement.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,

Certifié exécutoire par le président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : 15 MARS 2021
Et de sa publication le : 17 2 MARS 2021

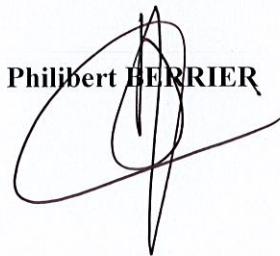
Le Vice-Président

Philibert BERRIER



Le Vice-Président,

Philibert BERRIER



REÇU LE 15 MAR. 2021



PRÉSENTATION DES TARIFS DE BILLETTERIE DE LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

Type de prestations		PRIX DE VENTE TTC (EN EUROS)	CONDITIONS D'APPLICATION
Entrée	Plein tarif	6	
	Tarif réduit	4	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les titulaires de la carte [L] (programme de fidélité du Louvre-Lens), les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
	Gratuit	0	les moins de 6 ans, les enfants de 6 à 18 ans suivant un atelier de la Cité des Électriciens en milieu scolaire (« hors les murs »), les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour une réservation d'un séjour de 4 nuits ou plus dans un gîte à raison d'une entrée par personne séjournant pour tous lors du week-end inaugural et des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe) pour les journalistes dans le cadre de l'exercice de leur métier pour les artistes et leurs proches (famille, amis) : le nombre d'entrées gratuites délivrées sera spécifié dans le contrat ou la convention liant l'EPCC et l'artiste. pour les salariés de l'EPCC, à partir de trois mois d'ancienneté : 5 entrées gratuites par personne Dans le cadre de l'organisation de jeux concours : 20 entrées gratuites maximum par an
	Tarif tribu	20 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 20 euros pour 4, 5 personnes, 23 euros pour 6 personnes, 26 euros pour 7 personnes, 29 euros pour 8 personnes.
Atelier	Tarif horaire	4	
	Atelier (1h30)	6	Tarif plein
		4	Tarif réduit pour tout enfant dont l'adulte accompagnant suit la visite thématique organisée à la même heure
	Atelier tribu	20 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 20 euros pour 4, 5 personnes, 23 euros pour 6 personnes, 26 euros pour 7 personnes, 29 euros pour 8 personnes.
	Atelier spécifique pour les moins de 6 ans	3	
	Forfait de fourniture de matériel	3	Forfait appliqué par personne dans le cas d'atelier créatif impliquant la fabrication d'un objet offert à l'issue de la prestation, et dont nous fournissons les matières premières spécifiques, plus coûteuses que l'ordinaire.
	Anniversaire	8	Tarif par enfant. D'une durée de 2h avec un atelier ludique, le goûter (1 part de gâteau et une boisson par enfant) pour un groupe de 6 à 15 enfants accompagnés d'un adulte responsable (gratuité pour l'accompagnateur).
Visite guidée + accès au centre d'interprétation (Barreau 1, Barreau 2) et aux expositions (Maison d'ingénieur)	Plein tarif	8	
	Tarif réduit	5	les 6-18 ans, les étudiants, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap et l'accompagnant le cas échéant
	Gratuit	0	les moins de 6 ans, les étudiants en patrimoine, histoire de l'art, arts plastiques, les enseignants et les guides conférenciers pour tous lors des grands événements (Rendez-vous au jardin, Anniversaire Patrimoine mondial, Journées européennes du Patrimoine, Sainte-Barbe)

Individuel

		Tarif Tribu	25 + 3 par personne supplémentaire à partir de 6 et jusqu'à 8 personnes maximum.	Visite en famille ou entre amis, de 4 à 8 personnes. Soit 25 euros pour 4, 5 personnes, 28 euros pour 6 personnes, 31 euros pour 7 personnes, 34 euros pour 8 personnes.	
	Abonnement annuel	Programme de fidélisation "Cité des Amis"	50	Cet abonnement individuel ouvre droit à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20 % de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens	
Groupe	Entrée	Droit de parole	30	La réservation d'un droit de parole en groupe (date et heure de visite) est obligatoire à partir de 9 visiteurs, hors guide. Le droit de parole est réglementé et limité aux professionnels de l'enseignement et de la médiation culturelle munis d'une carte professionnelle : guide conférencier, enseignants du primaire, du secondaire et du supérieur. Un groupe est constitué de 25 personnes maximum.	
	Abonnement annuel Entreprises	Programme de fidélisation "Cité des Amis Entreprise"	Entreprises < 20 salariés	250	Cet abonnement individuel ouvre droit pour l'ensemble des salariés de l'entreprise : à l'entrée gratuite avec un accompagnant, à une invitation personnalisée aux vernissages, à une visite privilégiée de chaque exposition, à 20% de réduction à la boutique, à 5 % de réduction sur les publications de la Cité des Électriciens
			Entreprises 21-50 salariés	500	
			Entreprises 51-250 salariés	1500	
			Entreprises 251-500 salariés	3600	
			Entreprises > 500 salariés	5000	
	Atelier		Tarif horaire	100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Visite guidée		Tarif horaire	100	Jauge : 10 à 25 personnes
	Accès en autonomie au centre d'interprétation avant/ après une visite guidée		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes
	Dégustation des produits du jardin, transformés ou non (soupe, salade de fruits...)		Forfait pour le groupe	50	Jauge : 10 à 25 personnes
	Visite théâtralisée	Les Murs ont des oreilles	1h30	250	Durée : 1h30 – Jauge : 10 à 40 personnes
	Forfait scolaire et assimilés (centre de loisirs, champ social, etc.)	Visite ou visite + atelier	Première heure	100	Jauge : 10 à 25 personnes
			Demi-heure supplémentaire	25	
	Forfait "Petits groupes" (jauge inférieure à 10 personnes)	Visite ou visite + atelier	Première heure	50	Jauge : jusqu'à 10 personnes
			Demi-heure supplémentaire	25	
Forfait séminaire	Accueil café/ viennoiserie + location d'une salle + mise à disposition du matériel (rétroprojecteur, paperboard, wifi)	4h	150	37,5 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 9,40 euros par personne sur une base de 16 personnes	
		7h	250	35,70 euros de l'heure pour l'entreprise soit un coût de 15,6 euros par personne sur une base de 16 personnes	

Grille tarifaire de location des meublés de tourisme, mise à disposition des résidences et prestations annexes

Annexe à la délibération n°2021-CA004

	Gîte rouge Chez Roland (2 personnes)		Gîte violet Chez Hélène (4 personnes)		Gîte vert Chez Liliane (5 personnes)		Gîte bleu Chez Jean-Baptiste (8 personnes)		Carin Chambre Chez Roger (2 personnes)	
	Montant du séjour*	Valeur de la nuitée*	Montant du séjour*	Valeur de la nuitée*	Montant du séjour*	Valeur de la nuitée*	Montant du séjour*	Valeur de la nuitée*	Montant du séjour*	Valeur de la nuitée*
Tarif à la semaine pour une location d'un mois minimum sur la durée totale du séjour	188	26,86	249,5	35,64	281	40,14	393	56,14	127,5	18,21
	120	120	170	170	200	200	265	265	60	60
	200	100	310	155	350	175	435	217,5	115	57,5
	240	80	360	120	414	138	555	185	156	52
	280	70	410	102,5	450	112,5	610	152,5	204	51
	320	64	450	90	490	98	700	140	250	50
	360	60	480	80	510	85	750	125	270	45
	385	55	490	70	553	79	798	114	280	40
	440	55	560	70	632	79	912	114	320	40
	495	55	630	70	711	79	1026	114	360	40
	550	55	700	70	790	79	1140	114	400	40
	605	55	770	70	869	79	1254	114	440	40
	660	55	840	70	948	79	1368	114	480	40
	715	55	910	70	1027	79	1482	114	520	40
	770	55	980	70	1106	79	1596	114	560	40
	105	105	150	150	170	170	240	240	50	50
	180	90	270	135	300	150	390	195	100	50
	210	70	315	105	360	120	489	163	135	45
	240	60	370	92,5	400	100	520	130	176	44
	275	55	400	80	450	90	580	116	215	43
	300	50	420	70	480	80	630	105	240	40
	315	45	434	62	490	70	665	95	245	35
	360	45	496	62	560	70	760	95	280	35
	405	45	558	62	630	70	855	95	315	35
	450	45	620	62	700	70	950	95	350	35
	495	45	682	62	770	70	1045	95	385	35
	540	45	744	62	840	70	1140	95	420	35
	585	45	806	62	910	70	1235	95	455	35
	630	45	868	62	980	70	1330	95	490	35

Haute saison**

Basse saison**

+ 5 euros par jour par animal de compagnie dans la limite de deux animaux par logement

Prestation complémentaire : lit supplémentaire 15€ par séjour.
Le linge de maison est mis à disposition gratuitement.
Lit parapluie, chaise haute et baignoire bébé sont mis à disposition gratuitement sur demande.

* Tarifs TTC hors taxe de séjour en vigueur

** Se reporter au calendrier annexé pour visualiser les périodes en haute et basse saison

MISE À DISPOSITION D'UNE RÉSIDENCE D'ARTISTE DE LA CITÉ DES ÉLECTRICIENS

	Tarifs TTC*
Forfait ménage	40
Location du linge de maison	20
Fluides (eau, électricité) et accès internet	15 par semaine

Ces tarifs représentent une compensation financière, sans commune mesure avec la valeur réelle de la location d'un logement. Ils sont applicables dans le cas d'une résidence d'artistes à la demande d'un partenaire extérieur sans projet conjoint avec la Cité des Électriciens (ateliers, restitution totale ou partielle...).

* Pour une semaine par exemple, l'occupation d'une résidence par un ou plusieurs artistes, sans projet avec la Cité, coûtera 75 euros. Pour un mois cela reviendra à 120 euros.

MISE À DISPOSITION DU SAUNA POUR LES PERSONNES SÉJOURNANT EN RÉSIDENCE

	Tarifs TTC
Séance de sauna	Prix par séance pour une personne ou un groupe de personnes (jusqu'à 4) 15